

ASSURANCES VOYAGES



Une nouvelle idée de l'assurance tourisme et loisirs

Multirisque et Multirisque complémentaire CB optionnelle

GARANTIES	MONTANT MAXIMUM	FRANCHISES
<p>ANNULATION Y COMPRIS MALADIES ANTERIEURES</p> <p>Annulation pour motif médical (B1)</p> <p>Annulation cause dénommées (B2)</p> <p>Dommages graves dans les locaux privés ou professionnels</p> <p>Vol dans les locaux privés ou professionnels</p> <p>Convocation en tant que témoin ou juré d'assise</p> <p>Convocation pour une adoption d'enfant</p> <p>Convocation à un examen de rattrapage</p> <p>Obtention d'un emploi ou d'un stage rémunéré</p> <p>Licenciement économique</p> <p>Mutation professionnelle</p> <p>Suppression et modification des congés payés</p> <p>Dommages graves au véhicule 48h avant le départ</p> <p>Vol des papiers d'identité</p> <p>Contre-indication de vaccination</p> <p>Annulation d'un accompagnant (maximum 4)</p>	<p>(B) 20 000 € par personne / Maximum 40 000 € par événement</p>	<p>(B1) Pas de Franchise</p> <p>(B2) Franchise 30 € par personne sauf pour les garanties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mutation professionnelle - Suppression et modification des congés payés - Vol des papiers d'identité <p>pour lesquelles la franchise est de 100 € par personne</p>
<p>BAGAGES</p> <p>Objets précieux (E1)</p> <p>Objets acquis pendant le voyage (E2)</p> <p>Retard de livraison (+ de 24 heures) (E3)</p>	<p>(E) 1 500 € par personne / Maximum 5 000 € par événement</p> <p>(E1) 50% du capital assuré</p> <p>(E2) 100% du capital assuré</p> <p>(E3) 300 € par sinistre</p>	<p>(E1) Franchise 30 € par personne</p> <p>(E2) Franchise 30 € par personne</p> <p>(E3) Pas de Franchise</p>

Multirisque et Multirisque complémentaire CB optionnelle

GARANTIES	MONTANT MAXIMUM	FRANCHISES
REPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE A L'ETRANGER		
- Dommages corporels, matériels et immatériels	450 000 € / sinistre	Aucune
- Dont dommages matériels et immatériels consécutifs	45 000 € / sinistre	150 € / sinistre
GARANTIES ASSISTANCE	MONTANT MAXIMUM & FRANCHISES	
Rapatriement ou transport sanitaire (H1)	(H1) Frais réels	
Rapatriement des personnes accompagnantes (H2)	(H2) Billet de retour *	
Rapatriement des enfants de moins de 18 ans (H3)	(H3) Titre de transport A/R *	
Visite d'un proche (H4)	(H4) Titre de transport Aller/Retour * + Frais d'hôtel 100 € par nuit / Max 10 nuits	
Prolongation de séjour (H5)	(H5) Frais d'hôtel 100 € par nuit / Max 10 nuits	
Frais hôteliers (H6)	(H6) Frais d'hôtel 100 € par nuit / Max 10 nuits	
Frais médicaux hors du pays de résidence (H7)	(H7) 150 000 € / personne	
Extension USA, Canada, Asie, Australie (H8)	(H8) 500 000 € / personne	
Franchise (H9)	(H9) 30 € par personne	
Maximum par événement (H10)	(H10) 800 000 €	
Soins dentaires (H11)	(H11) 150 €	
Rapatriement de corps :		
Rapatriement du corps (H12)	(H12) Frais réels	
Frais funéraires nécessaires au transport (H13)	(H13) 2 500 € par personne	
Rapatriement des membres de la famille accompagnante (H14)	(H14) Billet de retour *	
Assistance juridique à l'étranger		
Paiement des honoraires d'avocat (H15)	(H15) 5 000 €	
Avance de la caution pénale (H16)	(H16) 10 000 €	
Retour anticipé (H17)	(H17) Billet retour *	
Assistance aux mineurs restés seul au domicile (H18)	(H18) Titre de transport A/R *	
Envoi de médicaments à l'étranger (H19)	(H19) Frais d'envoi	
Transmission de messages urgents (H20)	(H20) Frais réels	
Frais de recherche et de secours (H21)	(H21) 10 000 € par personne	
Avance de fonds (uniquement à l'étranger) (H22)	(H22) 1 500 € par personne	
Chauffeur de remplacement (H23)	(H23) Billet ou Chauffeur	

Multirisque et Multirisque complémentaire CB optionnelle

GARANTIES INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITE	MONTANT MAXIMUM	FRANCHISES
K / FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR et D'ACTIVITÉ - Interruption de séjour (K1) Remboursement des prestations terrestres non utilisées au prorata temporis (transport non compris) - Interruption d'activité (K2)	(K1) 30 000 € par événement (K2) 100 € / jour Maximum 3 jours	Néant

TARIFS

	TARIFS
MULTIRISQUE	6,92 % net TTC du prix du voyage Prime minimum 230 € net TTC / personne
COMPLEMENTAIRE CARTE BANCAIRE	4,62 % net TTC du prix du voyage Prime minimum 230 € net TTC / personne

L'Assureur et l'assistanteur

Mutuaide Assistance

Mutuaide Assistance exerce le métier d'assureur et d'assistanteur.

Structure souple, réactive et à taille humaine,
qui, depuis presque 40 ans, est capable de s'adapter aux exigences de ses clients !



HISTOIRE

Créée en **1981**,
Mutuaide Assistance est
une **Société Anonyme**,
Filiale Franco Française
de **Groupama**.



ACTIVITÉS

2 plateaux d'assistance :
24h/24 et 7j/7
755 000 dossiers traités
Interventions dans plus
de **200 pays**



RESSOURCES HUMAINES

464 collaborateurs
286 chargés d'assistance
multilingues
200 correspondants
dans **165 pays**



PRESTATAIRES

5 000 prestataires référencés
en France (médecin régulateur
du SAMU, ambulanciers,
dépanneurs taxis, aides
ménagères,...)